



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 20 Juin 2013

PRESENTS : MM Yann JACCAZ, Pierre BESSY, Jean-Paul JACCAZ, Claude JOND, Jean-Claude DESRUES, Dominique PELLISSIER, Marie-Paule PERINET-MARQUET, Patrick DESCHAMPS.

ABSENTS excusés : Messieurs Jean LABROUSSE, Guy PERINET-MARQUET, Georges BASSET, Anthony CHAMBET.

ABSENTS : Monsieur Olivier BARDET, Mlle Julie MOLLARD, Mme Stéphanie PERNOD.

Procurations : Jean LABROUSSE à Yann JACCAZ, Anthony CHAMBET à Jean-Paul JACCAZ, Georges BASSET à Dominique PELLISSIER, Guy PERINET-MARQUET à Marie-Paule PERINET-MARQUET.

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil, et ce, conformément à l'article L-2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Monsieur Pierre BESSY a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 2 MAI 2013

Chaque membre de l'assemblée ayant eu, en temps utile, communication du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 2 mai 2013, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ce document. A défaut d'observations, le procès-verbal du 2 mai 2013 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

PROPOSITION D'INSCRIPTION D'UNE QUESTION SUPPLEMENTAIRE NON PREVUE A L'ORDRE DU JOUR ET EXAMEN

La délibération n°4 Mise à disposition de biens à la CCPMB est annulée, la convention n'étant pas prête.

Monsieur le Maire propose, en revanche, une délibération supplémentaire concernant une demande de subventions. Accord du conseil à l'unanimité.

Celle-ci concerne une demande de subvention auprès du fond parlementaire. Notre député, Madame Sophie Dion, propose de verser 4000 euros de subventions sur sa réserve parlementaire pour la création d'un îlot central sur la RD1212, vers Belambra, qui fera ralentir les voitures et évitera les dépassements. Afin d'obtenir cette subvention, le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à faire officiellement la demande.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR
DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2013

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION
DE MONSIEUR LE MAIRE

Chapitre administration

1/ Création de zones bleues de stationnement.

Trois zones bleues sont prévues : devant la mairie, devant l'office de tourisme et le long de la route des Varins (entre la RD1212 et l'école maternelle). Le stationnement est limité à 2 heures consécutives en saison touristique, du 15 décembre au 31 mars et du 1^{er} juillet au 31 août. Des disques seront disponibles en mairie gratuitement.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2/ Création d'une régie de recettes pour les PV routiers.

Cette régie est nécessaire pour collecter pour l'Etat les amendes des PV routiers. Monsieur le Maire précise que la commune ne conserve pas ces recettes et qu'elles partent à des fonds nationaux qui servent, notamment, à financer la Sécurité Routière ou les aménagements de sécurité des communes. La Municipalité de Praz a, par exemple, obtenu 9 000 euros de ce fond dans le cadre de l'aménagement d'un trottoir et d'un ralentisseur à l'école maternelle.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

3/ Convention pour mise en place d'une police municipale intercommunale.

L'agent a été embauché à temps plein (pour la saison d'été) le 19 juin 2013. Gérés en intercommunalité, 6 agents sont coordonnés par le chef de la police municipale de St Gervais. Les véhicules sont également partagés. La facturation sera faite au temps passé dans chaque commune, d'où la nécessité de signer une convention entre les différentes municipalités.

Concernant la zone bleue, la Municipalité va faire une campagne de pédagogie début juillet, sans procès-verbaux, afin de bien informer et habituer le public.

La police se chargera aussi de toutes les missions qui lui sont attribuées comme le respect général des règles de sécurité routière (dont les contrôles radars), les feux de déchets (qui sont interdits par le Préfet suite au Plan de Protection de l'Atmosphère), le non respect du code de l'environnement, etc.

Proposition adoptée à 10 voix pour et 2 voix contre.

4/ Diminution du temps de travail adjoint technique 2^{ème} classe.

Une réduction de 3 heures est demandée (24 au lieu de 27 h hebdomadaires) par un agent pour des raisons familiales.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Chapitre Finances

5/ Avenant à la DSP La Part de Rêve

Suite à la demande de la Trésorerie Générale, un avenant précise la méthode de calcul de la participation communale à la garderie.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

6/ Tarifs périscolaire et cantine 2013-2014

Une hausse proche du taux de l'inflation est appliquée.

Par ailleurs, pour augmenter la souplesse du système du périscolaire concernant les enfants de la maternelle, la garde sera assurée par fraction de demi-heure pour un coût de 70 centimes par demi-heure. Les abonnements trimestriels sont donc supprimés. Les parents auront donc moins de contraintes et pourront venir chercher leurs enfants toutes les demi-heures et non plus au terme des tranches horaires qui étaient parfois un peu longue. Certains parents, par ailleurs, prenaient des abonnements mais sans consommer réellement tous les créneaux horaires réservés. Ils auront maintenant une meilleure latitude dans leur organisation.

Pour l'étude surveillée en primaire, la facturation se fera également à la demi-heure pour que les parents bénéficient des mêmes facilités.

		PU
Repas abonné		4,35 €
Repas occasionnel		5,70 €
Service périscolaire	30 mn	0,70 €

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

7/ Décisions budgétaires modificatives – Budget Principal

Suite à des observations de la Trésorerie générale, des numéros de chapitres doivent être modifiés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES	RECETTES
Chapitres	Articles	Libellés		
78	7817	Rep. sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	5 000,00 €	
042	7817	Rep. sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	- 5 000,00 €	
TOTAL			0,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT			DEPENSES	RECETTES
Chapitres	Articles	Libellés		
041	13258	Subv. d'équipement non transférables autres groupements de collectivités		- 182,00 €
13	1322	Subv. d'équipement non transférables - Régions		+ 182,00 €
TOTAL				0,00 €

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Chapitre Eau et Assainissement

8/ Décision budgétaire modificative – Budget Eau et Assainissement

Suite à des observations de la Trésorerie générale, des numéros de chapitres doivent être modifiés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES	RECETTES
Chapitres	Articles	Libellés		
78	7817	Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	2 000,00 €	
042	7817	Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	- 2 000,00 €	
TOTAL			0,00 €	

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

9/ Demande de subvention

Une convention est à signer avec la SMDEA pour une demande de subventions concernant la réalisation du périmètre de protection du captage de la source des Combes.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

10/ Rapport annuel du service public de l'eau et de l'assainissement (RPOS)

M. Guillaume Gauduel, agent en charge de l'eau, présente le rapport d'activités du service de l'Eau :

- La production d'eau est en baisse de 19% en 2012 en raison principalement des réparations de fuites du réseau. Le rendement du réseau est passé de 63 à 74%

La consommation des enneigeurs représente 11% de la consommation domestique, en baisse durant cet hiver très enneigé.

- Qualité de l'eau : une non-conformité (sur 15 contrôles) a été détectée en mai. Une désinfection du réservoir des Combes et du réseau a permis de retrouver au contrôle de juin une qualité conforme. Le périmètre de protection du captage mis en place en juin 2013 va permettre de limiter le risque de pollution.

- Tarif de l'eau et assainissement : pour une famille de 4 personnes (référence nationale 120 m3), le prix est de 467€ soit 3,89€/m3 (1 000 litres).

- Assainissement non collectif : en zones d'assainissements non collectifs, 41 installations ont été contrôlées. Les 7 systèmes non-conformes et impactants au niveau sanitaire ou environnemental ont bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'eau. Ils ont été réhabilités en 2012 et 2013.

Rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés.

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES ADJOINTS AU MAIRE

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES RAPPORTEURS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Agenda

- Monsieur le Maire rappelle que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le 4 juillet à 20 h.
- L'inauguration du Barabelle est prévue le 2 juillet à 19h.

Voirie

Un point est fait sur le calendrier des réfections de voirie de la commune. Monsieur le Maire précise que tous les travaux de réparation urgents seront effectués avant le début des vacances scolaires d'été, dont le goudronnage de la partie basse de la route des Thouvassières et l'allée du Mont-Blanc.

Monsieur le Maire, constatant l'ordre du jour épuisé, lève la séance publique à 20 h 55.

PROCES-VERBAL de SEANCE DRESSE le 23 juin 2013 par le SECRETAIRE ELU par ses PAIRS PRESENTS en l'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 20 JUIN 2013.

Signé : Pierre BESSY, Secrétaire de séance.

Signé le Maire : Yann JACCAZ.